

# **Etat civil - Divers**

### Le mot du Maire et du Conseil municipal

A la veille du nouvel an, les mauvais souvenirs des intempéries de cette année 2014 restent vifs et les dommages subis sont encore visibles. Reconnue sinistrée au titre des catastrophes naturelles des 24/25 janvier et 25 juin 2015, la commune a connu par la suite l'orage de grêle en juillet puis la tempête en août. Par manque de moyens, nous n'avons pas pu terminer les travaux de réparation, notamment à l'impasse des Sources, travaux qui se sont révélés considérables ; nous sommes toujours dans l'attente des indemnisations promises par l'Etat, ce sera peut être notre cadeau de Noël ou bien pour les étrennes? Bien entendu, notre situation et nos récriminations doivent être mesurées à l'aune des intempéries tragiques subies par d'autres régions dans l'est du pays et il convient de se garder de toute comparaison. L'année 2015 sera t'elle plus clémente ? C'est mon vœu le plus cher.

2015 sera aussi une année d'élections, les élections départementales et régionales qui consacreront une nouvelle organisation politique et administrative de nos collectivités territoriales. Le département des Pyrénées Atlantiques sera composé de 27 cantons au lieu de 52, des cantons plus grands, représentés chacun par deux conseillers départementaux, un binôme homme femme, soit 54 conseillers titulaires et 54 conseillers suppléants à élire : une certaine image de la simplification recherchée ...

Artigueloutan va quitter le canton de Pau-Est pour intégrer le canton du Pays de Morlaàs et de Montaner, là encore, une certaine idée de la simplification a sévi! Avec les communes de Lée et Ousse, nous sommes quelque peu marginalisés par rapport à la Communauté d'agglomération paloise, Nousty rejoint logiquement le canton de Pontacq dont fait partie la Communauté de communes Ousse Gabas tandis qu'Idron demeure dans le canton de Pau-Est. Malgré nos recours auprès des décideurs, Préfecture et Conseil général, nous n'avons pas été écoutés: il faudra donc réussir à se faire entendre dans cette nouvelle organisation départementale, au sein de ce nouveau canton qui s'étend des portes de Pau à l'entrée de la Bigorre.

Après l'élection des conseillers départementaux, interviendront en fin d'année, les élections régionales, nous aurons l'avantage (?) de faire partie de la plus grande région de France. Il est bien ardu de trouver de la cohérence dans toutes ces réformes, néanmoins, il faut continuer à faire avancer les dossiers, les projets et ne pas se décourager devant la multitude d'interlocuteurs qu'il faut interpeller, rencontrer, convaincre.

Oui, ne pas se décourager, ce sera mon vœu à l'intention des agriculteurs qui composent l'association Methagri Pau-Est, vœu de réussite pour leur engagement dans l'étude de faisabilité d'une unité de méthanisation car il est bien plus difficile, coûteux en temps, en énergie de mener à bien une telle opération à notre échelle que de se laisser diriger par une entreprise industrielle déconnectée du territoire et indifférente à ses intérêts. C'est un choix courageux, soutenu par les communes concernées, par la Communauté d'agglomération, le Conseil général et le Conseil régional, c'est le choix d'agriculteurs avisés, soucieux de maîtriser leur avenir dans le respect de l'environnement et de leurs concitoyens.

2015, pour certains d'entre nous, commencera en chantant grâce à la naissance de la première chorale d'Artigueloutan où quelques vingt cinq personnes prennent plaisir tous les vendredis à partager leurs voix et créer une harmonie. Pas si facile! Mais, grâce à notre excellente professeur, Myrtha, nous pourrons certainement vous proposer un concert dans le courant de l'année. Le pari est lancé et je fais le vœu, avec tous les futurs choristes, de vous étonner.

Après cette note positive, je concluerai simplement en vous souhaitant de joyeuses fêtes et en vous adressant mes très sincères vœux de bonne et heureuse année 2015 ainsi que ceux du Conseil municipal .

Michèle Laban-Winograd

### **SAVOIR VIVRE dans votre commune...**

### Quelques rappels à l'usage de tous :

- afin de respecter la tranquillité du voisinage, rappel de la réglementation travaux :

les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14H30 à 19H30, notamment les samedis, dimanches et jours fériés, merci de respecter les horaires suivants :

9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi 10 h à 12 h le dimanche et jours fériés

#### Divagation des animaux domestiques :

- il est recommandé de ne pas laisser les chiens sans surveillance sur la voie publique ; en cas d'errance prolongée, merci de signaler à la mairie.

### Les réunions du Conseil

le 3 septembre, le 13 octobre, le 5 novembre, le 26 novembre, le 3 décembre, le 17 décembre.

### Elections départementales

Inscription sur les listes électorales jusqu'au mercredi 31 décembre à 12h

### **Etat civil**

#### Naissances:

Lucas Petit, le 21 août Clara Carpentier, le 9 septembre Lucas Pouyfourcat, le 2 octobre Théo Cambon, le 19 octobre Maïlys Larrieu, le 23 novembre

### Mariage:

Stéphanie Bernatas et Alassane CAMARA, le 12 juillet
Joan Droguest et Da Silva Maciel Ivanette, le 9 août
Stéphanie Lassus-Pigat et Sébastien Gaulier, le 7 juin Amandine Clop et Jérôme Chiffoleau, le 13 juin

#### Décès:

Jeanne Fourcade, *le 9 août* Jean-Pierre Ducat, *le 21 septembre* Louisette Pisson, *le 2 décembre* 

Direction de la publication: Mme Michèle Laban-Winograd - Maire d'Artigueloutan Rédaction et mise en page Mairie d'Artigueloutan - 64420 Impression: Imprimerie Perspective - Pôle Gutemberg - 64160 Morlaàs Tirage: 450 exemplaires

# **Urb**anisme

### Des révisions en perspective : PLU - PPRI



Après les lois «Grenelle» portant engagement en faveur de l'environnement (2010), la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) de mars 2014 a précisé les impacts sur les documents d'urbanisme en vigueur.

De manière générale, ne sont pas conformes à la loi Grenelle 2 tous les PLU approuvés avant 2012.



La loi ALUR fait obligation de mettre son PLU en conformité avec la loi Grenelle au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Rendre son PLU conforme à la loi Grenelle, cela signifie schématiquement un travail sur :

- la réduction de la consommation d'espace et la densification du bâti ;
- la protection de la biodiversité et des continuités écologiques ;
- la performance énergétique et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

#### **Nouveautés:**

La compétence d'élaboration/révision des PLU est transférée aux Communautés de Communes et Communautés d'Agglomération 3 ans après la publication de la loi (soit au 27 mars 2017) sauf si au moins 25 % des communes membres représentant 20 % de la population totale s'y opposent dans les 3 mois précédant le terme des 3 ans ;

la communauté d'agglomération engagera la réflexion sur la compétence PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) en 2015.

- Suppression de la surface minimale de terrain : la règle des 900 m² imposée par notre PLU est automatiquement abrogée dans les zones desservies par l'assainissement collectif
- Suppression du COS (Coefficient d'occupation des sols)

### Nouvelles règles plus sévères :

- dans les zones naturelles et agricoles, sont seulement autorisées dorénavant la réfection et l'adaptation des bâtiments existants. Il n'y a pas d'extension possible. La création de secteurs construtibles en milieu naturel et agricole, nos zones NH actuelles, ne sera autorisée qu'à titre exceptionnel.
- pour ouvrir à construction les zones d'urbanisation future (zones 2AU du PLU).

La loi ALUR renforce également la place prépondérante des SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) dans l'aménagement du territoire.



Le SCOT du Pays du Grand PAU sera arrêté en début d'année 2015 au terme d'une procédure qui aura duré 6 ans. Dans cet élan, de nombreux plans locaux d'urbanisme, dont le nôtre, devront être révisés.

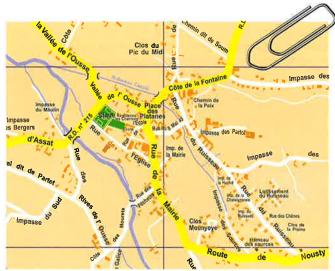
Parallèlement, suite aux inondations du mois de janvier 2014, les services de l'Etat vont procéder à la révision de nombreux PPRI : dans un premier temps, les PPRI des communes d'Artigueloutan, d'Idron et Bizanos seront revus . La procédure devrait durer deux ans et implique également une révision de notre PLU.

Devant ces contraintes, le Conseil municipal a engagé les réflexions afin de décider rapidement de la mise en œuvre de la révision de notre PLU pour :

- « grenelliser » le PLU avant le 31 décembre 2016
- intégrer le nouveau PPRI arrêté fin 2016 (si l'Etat tient ses promesses)
- être en conformité avec le SCOT dans un délai de 3 ans après son approbation.

Au delà de l'engagement des élus, des études à mener, de l'organisation de la concertation avec les habitants qui font de l'élaboration d'un document d'urbanisme un moment clé de la vie d'une commune, la question du financement de cette procédure, évaluée pour une commune comme la nôtre à 50 000 €, va se poser.

Dans l'hypothèse où la volonté de se lancer dans un PLU Intercommunal se traduirait concrètement dans les prochains mois au sein de la Communauté d'agglomération, nous serions mieux armés pour mener à bien la révision de notre document.



### Taxe d'aménagement :

Des exonérations ont été décidées par le Conseil municipal; elles concernent particulièrement les abris de jardin qui bénéficieront d'une exonération de 50 %.

# **Voirie - Environnement**

### Travaux



Après les intempéries que nous avons subi cette année, à diverses reprises et avec plus ou moins d'intensité en janvier puis en juin et enfin en août, la remise en état de la voirie n'est pas terminée.

Nous avons engagé des dépenses supplémentaires d'un montant total de 29 575 €, somme qui déséquilibre considérablement notre budget voirie 2014.

En dépit du classement de notre commune en catastrophe naturelle au titre des inondations de janvier, nous sommes toujours en attente de l'aide de l'Etat qui devrait s'élever à 80% du montant des travaux de réfection engagés.

Compte tenu de l'ampleur des dégâts constatés dans d'autres régions que la nôtre durant cette année, il est à craindre que les secours de l'Etat ne se réduisent à peau de chagrin en ce qui nous concerne...

Néanmoins, nous ferons notre possible en 2015 pour continuer la remise en état des parties de la commune les plus dégradées.

### Impasse des Sources, Rond point Route de Nousty:

La création d'un nouveau réseau de collecte des eaux pluviales sera étendue dès cette fin d'année à l'Impasse des Sources.

Les travaux comprendront la création d'un réseau enterré au droit des habitations puis la création d'un large fossé sur la partie non urbanisée.

Montant des travaux : 11 000 € Le réseau ancien sera comblé puis le revêtement définitif sera réalisé.



Encore un peu de patience pour les habitants de la voie que nous remercions d'avance pour leur compréhension.

Une troisième phase devra être engagée afin de résoudre les problèmes du réseau d'eaux pluviales reliant le Clos Mounyoye à l'impasse des Sources. En fonction des aides de l'Etat qui pourraient nous parvenir, soyons optimistes, ce point noir sera traité.

### Evacution de l'eau au rond point :

Nous avons obtenu l'attribution cette fin d'année de la subvention voirie allouée au Conseiller général du canton, Jean-François Maison, à la place de la commune de Ousse dont le programme était moins urgent : nous remercions chaleureusement le Maire de Ousse, Jean-Claude Bouriat ainsi que Jean-François Maison pour leur concours.

Grâce à cette enveloppe de 13 000 €, le Conseil général va réaliser l'évacuation des eaux pluviales qui stagnent au rond point par un raccordement au réseau communal.

Dans le même esprit, une reprise de réseau sera effectuée au début de la Route de Nousty, au bord du terrain de Mr Jean Lascassies. Le montant de ces travaux s'élèvera à environ 7000 €, le reliquat de l'enveloppe sera affecté à un autre projet, la mise en sécurité de l'accès à la future Résidence du Stade.

La commission voirie prépare le programme de l'année 2015 et nous avons sollicité le Département afin de bénéficier du montant de deux années de subventions soit 32 000 € ht .

Divers secteurs de la commune seront traités, dans les limites du budget, notamment la Rue du Ruisseau et l'Impasse des Mattots. Les besoins sont importants, nous le savons, les dotations de la commune sont en baisse, nous le constatons, certaines dépenses programmées de longue date comme l'enfouissement des réseaux Rue de la Mairie seront financées en 2015, donc des choix seront faits inévitablement.

### Tempête du 8 août :

Le dommage le plus important a touché l'entrepôt de la famille Pisson, causé par la chute d'une branche sur le toit. Nous veillerons à élaguer, voire abattre, tous les arbres qui pourraient menacer un bien privé ou une voie.

L'un des platanes de la Place des Platanes qui menaçait de s'écrouler sur la rue vient d'être abattu : il en reste encore deux pour justifier le pluriel ...



Globalement, sur l'ensemble de la commune, nous déplorons les chutes d'arbres qui ont entravé les voies et les chemins ruraux principalement. Nous avons sollicité les propriétaires riverains pour récupérer ce bois qui constitue une ressource qu'il serait dommage de gaspiller.

Nous avons proposé à la vente le bois des propriétés communales au tarif de 8 € le stère : Mr Melkonian (locataire de la maison communale) et Mr Leberre (Route d'Andoins) ont commencé à débiter le bois situé sur les terrains proches des rives de l'Ousse et se sont engagés à terminer leur travail le 28 février 2015. Les personnes intéressées par des coupes de bois peuvent encore se manifester à la mairie.

# **Environn**ement

### Travaux hydraulique

### Syndicat hydraulique:

Divers travaux ont été réalisé par le syndicat suite aux inondations du mois de janvier.

- Entretien et protection de berge le long d'un terrain privé situé impasse du canal : lors de la crue de janvier, la berge rive droite de l'Ousse à l'aval du seuil du moulin Courrèges a été érodée et connu un recul d'environ 10 mètres sur une longueur de 40 mètres entraînant la destruction du bourrelet de berge et l'inondation des terrains en aval ; l'aménagement a pour objectif de reconstituer et stabiliser la berge.







- Nettoyage du lit mineur du ruisseau situé entre la RD 215 et l'Ousse : cet entretien sur une longueur de 160 mètres permet de lui rendre sa capacité « normale » d'écoulement.

En effet, ce ruisseau sert d'exutoire principal des eaux pluviales du bourg mais très encombré par la végétation herbacée et par divers embâcles en aval et en amont, il n'en n'a pas assuré l'évacuation et permis l'inondation du terrain de l'école notamment .

- Remise en état de l'enrochement des berges impasse du Moulin Hourcade sur une longueur de 10 mètres et une hauteur de 3 mètres.

De nombreux travaux restent à réaliser, des études à mener dans toutes les communes touchées par les inondations et nous comptons sur le Syndicat pour les programmer et les financer dans les meilleurs délais.

Tout ne peut être fait en un an, il faut en prendre conscience, d'autant que le Syndicat se substitue, dans la majorité des cas, aux propriétaires privés riverains qui n'entretiennent plus les rives de l'Ousse ou les ruisseaux qui traversent leurs propriétés. Ceci pose à l'évidence un réel problème qui devrait susciter une réaction collective afin de permettre l'entretien et la surveillance des cours d'eau.



### **Travaux communaux:**

Création d'un fossé d'écoulement des eaux pluviales sur le terrain de l'école : le busage existant s'est révélé bouché lors de la crue du mois de janvier.

Nous avons décidé de creuser un fossé à la place du busage : en effet, le fossé permet une plus grande infiltration, un meilleur drainage, il est plus aisé de surveiller son entretien et constater des dysfonctionnements d'ordre technique comme écologique.

Les techniques actuelles qui sont mises en œuvre, par exemple, dans les projets de lotissements prônent le retour à des procédés plus naturels pour le stockage et l'écoulement des eaux pluviales : noues, bassin de rétention...







Parmi les aménagements récents que nous avons réalisé, le choix du fossé à ciel ouvert est effectif au Chemin du Partet, des noues ont été créées au lotissement du Ruisseau, prochainement une partie de l'impasse des Sources sera traité de la même manière. Ce n'est pas une solution miracle et ce choix doit prendre en compte bien d'autres paramètres.

Travaux Rue Henri IV: sur cette voie, il n'a pas été possible pour des raisons de sécurité de conserver le fossé aussi un busage au linéaire important a été posé





Travaux sur le chemin rural de Bistarrou : un enrochement a été réalisé afin de retenir le talus . La dépense a été répartie entre la commune (80%) et Mr Humaraut (20%)

# **Environ**nement

### Méthanisation, Sentier pédagogique

### Méthanisation:

L'association Methagri Pau-Est a retenu le cabinet GleizEnergie afin de réaliser l'étude de faisabilité d'une unité de méthanisation .

La prestation, d'un montant de 17 000 € ht, se décomposera en deux phases :

l'avant projet sommaire consiste à définir le gisement méthanisable et les débouchés possibles pour les produits de la méthanisation. Il s'agit d'une phase de collecte de données et d'analyse.

Ces résultats permettront de construire des scénarios et leur chiffrage technico-économique respectif. A l'issue de cette phase, le porteur de projet sera en mesure de sélectionner le projet optimal parmi les différents scénarios proposés en concertation avec le prestataire.

L'avant projet définitif consiste en l'analyse technique, économique, environnementale, juridique et règlementaire du scénario retenu ; le dimensionnement précis de la future unité de méthanisation, jusqu'à son exploitation (fonctionnement, logistique, maintenance) sera déterminé. A partir de ces éléments, le porteur de projet doit pouvoir conclure à la réalisation ou pas de l'investissement.

La durée prévue de l'étude est de 23 semaines, résultat final au printemps 2015.

### Le sentier pédagogique :

Après la création du tracé en octobre 2013, divers travaux ont été réalisés afin de restaurer la zone humide avec la création d'une mare et amélioration de l'accès grâce à la réouverture d'un chemin rural avec prolongation dans la propriété de Mr Cazaux Jean Georges (cette possibilité doit être finalisée).



Afin d'agrémenter les abords les enfants ont planté des iris d'eau.



Des panneaux de signalisation sont en cours de réalisation. Ces dépenses d'un montant prévu de 5200 € ont subventionnées à 50% par le Conseil général et l'Agence de l'eau Adour Garonne.



Les enfants de l'école ont profité d'une magnifique journée pour effectuer une sortie pédagogique avec l'animatrice du Conservatoire des Espaces Naturels, Clémence Fonty.

Conservatoire

d'espaces naturels



# Travaux bâtiments

### En cours ou en projet pour 2015

### Nouvelle bibliothèque:

Les espaces extérieurs devraient être réalisés au mois de janvier par l'entreprise CRBM. L'intérieur est fonctionnel et accueille le public. Nous remercions chaleureusement les bénévoles de la biblio-



thèque qui n'ont pas ménagé leur peine cet été pour aménager le local.

Nous aurons plaisir à inaugurer ce nouvel espace public dès réception de la totalité des travaux.

### Eglise:

la réfection du clocher a été effectuée cet automne. Des devis de remplacement chauffage ont été proposés, ils varient de 14 000 € à 18 000 € ht. Cet investissement ne être pourra pas 2015 programmé en être mais pourra réalisé en 2016.



### Appartement à l'école :

Les travaux d'aménagement d'un T2, qui sera mis en location, sont pratiquement achevés.

Hormis l'alimentation électrique réalisée par l'entreprise Elect Concept, ce sont les employés communaux qui ont réalisé totalement cette transformation réussie :

félicitations!

### Le dépot communal :



Le démontage du toit du dépot communal a été réalisé par les forces vives de la commune :

c o n s e i l l e r s municipaux et personnel de la commune.

### A SAVOIR et ne pas oublier :

Les détecteurs de fumée sont obligatoires dans les logements : au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée.

En cas de démarchage à domicile, soyez vigilant, il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'Etat



### Travaux 2015 à l'école :



Des travaux d'isolation et de mise aux normes seront effectués dans le courant de l'année prochaine.

Nous allons lancer une procédure de mise en concurrence pour deux lots, remplacement des menuiseries du bâtiment le plus ancien (salles de classe et étage) ainsi que pour la mise aux normes du tableau général d'alimentation électrique.

Les offres seront à rendre à compter du 15 janvier. Le règlement de la consultation sera publié dans la presse locale.

Des travaux d'isolation seront également réalisés par l'entreprise «Nathalie Traitement» (de Lespourcy) dans tous les bâtiments communaux.

Grâce à la procédure de vente des certificats d'énergie, nous bénéficierons gratuitement de cette prestation.

Nous espérons que l'ensemble de ces améliorations contribuera à baisser nos factures énergétiques, ce sont des investissements qui doivent être complétés et soutenus par des comportements économes de la part des usagers des bâtiments communaux : la première économie, c'est de ne pas gaspiller !

#### Commerces Résidence du Stade :



Avec le démarrage des travaux, la prospection en vue de commercialiser les locaux s'intensifie. Le résultat de l'enquête menée auprès des habitants a permis de vérifier l'interêt de favoriser l'implantation d'une boulangerie et d'un bar brasserie.

En troisième position, se situe l'agence postale que nous possédons déjà et espérons bien garder. Deux candidats à l'installation, une boulangerie et un bar brasserie, travaillent leur projet en partenanriat avec la mairie et la Béarnaise Habitat.

# Social

### Ecole, Activités périscolaires, Emplois

### Ecole:

La rentrée scolaire de septembre 2014 a été marquée par l'ouverture d'un demi poste d'enseignant, qui permet d'alléger tous les matins la classe de Mr Bouly, CM1, CM2, qui comptait 28 élèves.

En fonction de nos prévisions, ce demi poste devrait être maintenu à la rentrée 2015, voire transfomé à temps complet ce qui porterait à six le nombre de classes dans notre école.



Dans la perspective de cet élargissement, nous prévoyons des travaux d'aménagement à l'intérieur du bâtiment actuel (ancien logement de fonction) afin d'accueillir au mieux une vingtaine d'enfants.

Notre commune connaît un développement dynamique, nous nous en réjouissons.

### Activités périscolaires :

Après une année d'expérience, les activités périscolaires ont repris à la rentrée. Dans le même esprit que l'année précédente, nous proposons des animations variées:

« CoolKids » : des activités choisies par les enfants Ludothèque Bibliothèque Projet surprise Sport Théâtre Culture gasconne Cirque

L'équipe d'animation, sous la responsbilité de la directrice du Centre de Loisirs Sandra Thomas, est composée de trois employées municipales, d'une enseignante, Mme Sandrine Clément, d'une bénévole, Mme Alba Rey, de deux animatrices du Centre, de Loisirs, Eva ... et Amandine ..., complétée par deux intervenantes extérieures, Melle Lucie Longué pour la culture

gasconne, professeur au conservatoire et Melle ?, animatrice de l'association CIRQUENBUL.

L'organisation de ces trois heures périscolaires hebdomadaires a été modifiée à la rentrée en fonction des remarques des parents et des animatrices formulées avant les vacances d'été; Une enquête sera envoyée avant les vacances de Noël et nous permettra de nous adapter si besoin est.

L'application de cette réforme des rythmes scolaires reste globalement assez difficile à mettre en œuvre en raison, particulièrement, des nombreux partenaires insitutionnels qui, chacun dans leur domaine, sont amenés à intervenir, la Caisse d'Allocations Familiales, le Ministère de la Cohésion sociale, le Ministère de l'Education Nationale : sommes submergés nouveaux décrets, directives, circulaires d'application qui malheureusement ne vont pas tous dans le même sens ; avec trois ministres de l'Education successifs en deux ans, la cohérence de la réforme est mise à mal!

Nous tenons à remercier vivement toute l'équipe d'animation qui ne ménage pas ses efforts pour offrir à nos enfants des activités de qualité.



Composition du bureau de l'Association des Parents d'Elèves : Depuis son renouvellement, le bureau de l'association se compose de :

Présidente : Christelle Coudroy ; Secrétaire : Karine Puyoo ;

Trésorière : Hélène Ferrand

Membres: Sylvie Loiseleur, Nathalie Castéra-Ropert, Michèle Curutchet, Rosa Ferreira, Stéphanie Chavanne, Nathalie Barraque, Christelle Carayfourcq.

#### Personnel communal

Quelques changements sont intervenus dans la composition de notre personnel :

Mme Nathalie Couffy, employée depuis le mois de mars en emploi aidé (CAE) pour un an, n'a pas été en mesure de continuer son travail pour raisons de santé, son remplacement (20h) est assuré par Mme Delanoue Isabelle jusqu'à fin décembre.

Les contraintes du budget ne nous permettent pas de proposer un emploi stable à Isabelle Delanoue, nous le regrettons vivement. Nous allons faire appel à nouveau à un contrat CAE à compter du mois de janvier.

Mme Carole Latour, qui attend un très heureux événement est placée en arrêt maladie depuis le 1<sup>er</sup> décembre avant d'entamer son congé maternité : son remplacement est assuré par Mme Sylvie Loiseleur.

### Recensement de la population :

il aura lieu dans notre commune du 14 janvier au 14 février. Les agents recenseurs seront Melle Mélanie Onofre, domiciliée Chemin du Partet et Mr Bastien Boudry, domicilié Rue de l'Ecole. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.







DES CHIFFRES AUTOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN





### Remerciements

### CLIC: Prévention santé seniors



La commune en partenariat avec le CLIC de Pau et l'association pour la Santé, Education et la Prévention sur les Territoires Sud Aquitaine, a mis en place dans ses locaux, un atelier mémoire animé par Pauline Sost, assistante sociale.

Les dix séances de cet atelier ont réuni une douzaine de participants qui ont bénéficié de conseils simples et pratiques, présentés selon une méthode interactive, conjugant contenu scientifique, animation et convivialité.

Mené avec professionalisme par l'animatrice du CLIC, ce programme complet destiné à exercer sa mémoire, faire travailler son cerveau pour augmenter ses capacités ou encore acquérir des stratégies d'attention et de concentration, a connu un vif succès auprès des personnes volontaires.



Le Club des Cyclos de la Vallée de l'Ousse compte de nombreux membres demeurant à Artigueloutan et ceci dans les deux sections : vélo de route et VTT.

Vous devez souvent les voir sillonner les rues de notre village vêtus de leur tenue rouge et noir. Aussi, nous allons vous tenir au courant de l'actualité du club et de leurs projets pour l'année qui vient..



La journée du Club a eu lieu le 13 Décembre ; il s'agissait de faire connaître au plus grand nombre notre Club et les valeurs qui lui sont chères : partage d'un sport souvent pratiqué de façon individuelle, et surtout partage de multiples moments de convivialité et d'amitié.

Pour cela, matinée vélo, grillades, prise des licences et assemblée générale ont été au programme de cette journée.

Dès maintenant nous vous informons que la Ronde de la Vallée de l'Ousse, aura lieu le 19 Avril 2015 au départ de la salle des sports de Nousty. La Ronde la Vallée de l'Ousse est le nom de notre randonnée.

La RVO 2015 sera sa 5ème édition et vous pourrez selon vos envies faire du VTT, du vélo de route ou encore une randonnée pédestre sur des circuits balisés, variés et ponctués de ravitaillements gourmands à base de produits locaux.

Mais là ! ce sera la surprise pour tous les participants ! Quelque soit votre niveau vous passerez une excellente matinée en notre compagnie.

Pour ce qui est des autres projets 2015 : séjour à Cambrils, participation à l'Ardéchoise, participation au Paris-Brest Paris, week-end VTT, et bien d'autres choses encore. Alors il est temps pour vous de venir nous rejoindre à nos rendez-vous hebdomadaires.

### Pour avoir davantage d'informations :

Contacter: Didier Cazalé-Debat au 06 18 65 16 70 ou Marc Molinier au 06 40 57 71 34 ou encore allez sur notre site internet; lescvo.fr

Merci à la commune d'Artigueloutan de nous offrir cette page de communication.

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année et à très vite sur les routes et chemins de notre village!









Grâce à la mobilisation des associations et habitants! C'est la somme de 804,65 € qui va être reversé par la commune à l'AFM au profit du Téléthon 2014.



# Handicap INDONESIE

Toute l'équipe de HATI Handicap Indonésie se joint à moi pour vous remercier pour la collecte des nombreux bouchons.

Grâce à VOUS, nous pourrons acheter du matériel (fauteuil roulant, appareil auditif...) lors de l'ouverture du centre de prise en charge en Indonésie.

Depuis le début, la collecte s'élève à un total de 288 kg, dont 230 kg rien que pour l'année 2014.

Merci beaucoup de votre implication, et merci pour eux.

Nous vous souhaitons à tous d'agréables fêtes de fin d'année et nos meilleurs voeux pour 2015.

Daphné Barbedette (Présidente).

# Retour sur images

### Vie locale



















Bal gascon : Les enfants de l'école qui participent à l'activité périscolaire culture gasconne on eu la chance d'être invités par leur professeur Lucie à animer une soirée musique, danse et chants gascons en compagnie d'élèves du Conservatoire de Pau







Rappel de la semaine de collecte du bac jaune Pour retrouver votre semaine de collecte : www.agglo-pau.fr, rubrique "au quotidien" ou www.artigueloutan.fr Toutes les infos déchets, vos questions au 05 59 14 64 30

### Mairie

Tél. 05 59 81 70 01 - Fax: 05 59 81 89 77 e-mail: mairie-artigueloutan@laposte.net

Jours et heures d'ouverture :

lundi, mardi et jeudi : 08h30 -12h00 / 16h30 -18h30

mercredi: 08h30 -12h00

vendredi: 08h30 -12h00 / 13h30 -18h00

### Communauté d'Agglo Pau - Pyrénées

Place Royale - 64000 Pau - Tél. 05 59 11 50 50

### Collecte des déchets

Ordures ménagères : le jeudi après-midi Tri sélectif : le mardi après-midi

- 1 semaine sur 2 à partir du 14 janvier Déchets verts : le mardi matin

Déchetterie à Pau, rue Paul Ramadier - Tél. 05 59 84 42 46

- Ouverture tous les jours de 9h00 à 18h00

- le dimanche de 9h00 à 12h00

Déchetterie à Bizanos - Tél. 05 59 98 83 41

- Ouverture tous les jours de 9h00 à 18h00

- le dimanche de 9h00 à 12h00

#### Permanences sociales

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

- Permanence le vendredi de 09h30 à 11h00

- Mairie de Soumoulou - Tél. 05 59 04 69 83

CLIC (Centre Local d'information et de Coordination gérontologique) - Tél. 05 59 27 83 70

Association de soutien à la personne agée dépendante (SSIAD) Tél. 05 59 53 68 54

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

- Permanence le vendredi de 09h00 à 12h00 48, rue Lasbordes à Soumoulou - Tél. 05 59 04 16 14 Régime général / SS - Centre multi-services Maison

de la solidarité à Nay - Tél. 05 59 61 04 83

Emploi - Insertion

- Mission locale à Pau, complexe de la République Tél. 05 59 98 90 40

### Incidents sur le réseau et divers

Eau, assainissement - SATEG - Tél. 05 62 90 07 17

Electricité - EDF - Tél. 0 810 333 364 Gendarmerie : 17 - Soumoulou : Tél. 05 59 16 08 43

SAMU: 15 - POMPIERS: 18

#### **AMAP**

Hélène AUGUSTYN - Tél. 05 59 77 32 06

### Taxi Bernard - Artigueloutan / Ousse

Transports privés - Taxi médical conventionné Capitaine de soirée - Transports de bagages non accompagnés - Devis gratuit - Tél. 06 63 073 073

#### Infirmiers

Florence Bordus - Anthony Frere - Tél. 06 51 64 95 34

### Le panier de Magalie

Epicerie mobile - Tél. 05 59 04 65 73 - 06 79 88 01 87

# Numéros utiles

### Infos pratiques

### **Ecole d'Artigueloutan**

Rue de l'École - Tél. 05 59 81 70 83 Centre de loisirs à l'école - Tél. 05 59 81 80 34 Parents d'élèves : Christelle Coudroy - Tél. 06 83 48 18 73

### Agence postale communale

Ouverture du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 Timbres, courrier, colis, opérations financières... Tél. 05 59 81 74 89

Dépôt de pain

### Tennis Club d'Artigueloutan

Laurent Ropert - Tél. 06 81 54 25 99 (Président) Florence Afonso - Tél. 05 59 81 65 37 (Secrétaire)

### Comité des fêtes

Adrien Augustyn - Tél. 06 66 80 96 76 Julien Bastanes - Tél. 06 22 80 31 81

#### ACCA

Bernard Carrau - Tél. 05 59 32 78 86 - 06 47 80 48 37

### Football Club de la Vallée de L'Ousse (FCVO)

Bertrand Loubet - Tél. 06 99 19 64 64

#### Assistantes maternelles - RAM

Agnès Durr - Tél. 05 59 81 87 48 Marie-Claude Salaun - Tél. 05 59 81 81 89 Elodie Martinez - Tél. 05 59 77 17 44 Chrystèle Bordenave - Tél. 05 59 81 86 58 Isabelle Bastanès - Tél. 06 26 71 31 73 Dominique Bruel - Tél. 05 59 81 89 03 Mélanie Petit - Tél. 06 14 47 09 78 Malika Ghernati - Tél. 06 48 29 92 82 Relais d'assistantes maternelles - 10, allée St Exupéry 64510 Assat - Tél. 05 59 06 66 00

### Foyer rural

Basket enfants - Lionel Coudroy - Tél. 06 77 12 15 13 et Christelle Coudroy - Tél. 06 83 48 18 73 Basket loisirs - Marie Claude Salum - Tél. 06 72 72 22 25 Volley - Alexandra Pocq - Tél. 06 81 92 43 61 Gymnastique tonic - Chrystèle Bordenave - Tél. 05 59 81 86 58 Gymnastique douce - Françoise Pocq - Tél. 05 59 81 80 69 Péinture - dessin - Marie Christine Galouye Tél. 06 74 60 67 78 et Emmanuel Bordenave - Tél. 06 12 09 02 35 Bibliothèque - Brigitte Molinier - Tél. 06 99 41 41 00 Informatique - Lionel Coudroy - Tél. 06 77 12 15 13 Couture/Cuisine - Françoise Barbedette - Tél. 06 05 06 99 87 Calligraphie - Françoise Barbedette - Tél. 06 05 06 99 87 Echec - Lionel Coudroy - Tél. 06 77 12 15 13 Modélisme - Olivier Brylak - Tél. 06 27 11 92 09 Occitan - Georges Poublan - Tél. 06 76 45 06 36 Espagnol - Brigitte Molinier - Tél. 06 99 41 41 00 Chorale - Marie-Madeleine Lageyre - Tél.06 08 04 62 73 Sophrologie -

### Autres activitées

Anglais - Maryse Schnepf - Tél. 05 59 81 82 98

# Agenda des animations

1er semestre 2015

Dimanche 25 janvier

### Réception des nouveaux habitants

Salle Grande Ourse à 11h30

Dimanche 25 janvier

Repas des aînés

Salle Grande Ourse à 11h30

Samedi 31 janvier **Loto de l'école** Salle Grande Ourse à 20h00



En mars

Soirée du Comité des fêtes

Date à définir

Samedi 14 mars

Carnaval de l'école



Dimanche 22 et 29 mars

Elections départementales

à la Mairie

Vendredi 10 avril **Spectacle de magie**Salle Grande Ourse à 20h



Samedi 11 avril
Soirée théâtre

La Compagnie Pyrène avec leur nouvelle pièce intitulée "Oui"

Salle Grande Ourse à 20h30

Vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 juin Fêtes d'Artigueloutan

Dimanche 28 juin Fête de l'école

Spectacle, animations et repas à l'école toute la journée



Retrouvez

l'Agenda en continu

et plein d'autres

informations sur

www.artigueloutan.fr